

# **Ecole Claude Monet - Degré**

## **Procès verbal du conseil d'école du 7-11-17**

### Présents :

Mme Bouvet : Inspectrice de la circonscription

Mesdames Bouteloup, De Meire, Mousnier, Niepceron et Vaudel : Représentantes des parents d'élèves

Monsieur Genest : Maire de la commune

Mme Lechat : Conseillère aux Affaires Scolaires

Mmes Frézals, Lebaudy, Novello, Piette et Poiraud : Enseignantes

Mme Lemaire : Directrice

Excusée : Madame Jardry, représentante des parents d'élèves

### **1-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

Il y a eu 85 votants sur 161 inscrits. Ce qui donne un taux de participation de 52,8 % (en hausse depuis deux ans).

Sont élues : Titulaires :

Bouteloup Céline

De Meire Olivia

Jardry Sandra

Mousnier Nathalie

Vaudel Gwenaëlle

Suppléante :

Niepceron Christelle

### **2-Effectifs et répartition des élèves**

13 PS + 14 MS : 27 élèves avec Carole Lebaudy et l'ATSEM Laurence Patry

13 GS + 9 CP : 22 élèves avec Marina Lemaire et Dominique Novello (décharge de direction du mardi) et l'ATSEM Chantal Cabaret

10 CP + 11 CE1 : 21 élèves avec Anne Poiraud

13 CE2 + 8 CM1 : 21 élèves avec Géraldine Piette

7 CM1 + 15 CM2 : 22 élèves avec Françoise Frézals

**Effectif total : 113**

**122 l'an passé**

**Maternelles : 40 – Elémentaires : 73**

### **3-Sécurité / Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Le PPMS est un document dans lequel sont décrits les protocoles à suivre en cas de tempête ou d'intrusion. On y trouve les missions des personnels et le plan précisant les points de confinement.

Du matériel nécessaire pour faire face à l'impossibilité de sortir pendant plusieurs heures est situé dans chaque point de confinement.

Trois exercices sont à effectuer dans l'année. Bilan de l'exercice du 10 octobre :

-Les élèves de maternelle ne répondent pas encore à l'appel de leur prénom, il faut les y entraîner.

-Il manque des stores vénitiens aux fenêtres qui n'ont pas de volet.

-Il manque un téléphone dans la classe d'A. Poiraud pour la communication entre enseignantes.

Les exercices d'évacuation incendie sont au nombre de trois par année scolaire.

Le premier a eu lieu le 26 septembre.

#### **4-Rythmes scolaires**

Depuis septembre 2017, l'école de Degré est passée à quatre jours de classe par semaine.

##### Bilan de la première période :

-Les élèves sont moins fatigués le vendredi après-midi ainsi qu'en fin de période.

-Les élèves de maternelle sortent à 11h45 mais ne se rendent à la cantine qu'à 12h15. Ils ont faim et trouvent le temps long.

Les élèves de CP au CM ont une grande récréation en sortant des cours à 12h15 mais pas du tout après la cantine. Les enseignantes leur laissent dix minutes de répit qu'elles doivent prendre sur le temps de classe.

> Des modifications d'horaires de service des repas sont demandées à la mairie.

La mairie va revoir l'organisation de la pause méridienne mais si les horaires des repas ont été déplacés cette année, c'est pour permettre au personnel de surveillance, moins nombreux maintenant qu'il n'y a plus de TAP, de prendre sa pause déjeuner.

L'Inspectrice précise qu'il est possible d'envisager la fin des cours à 12h30 au lieu de 12h15 et une reprise à 14 heures au lieu de 13h45, si cela peut arranger les problèmes de personnel disponible.

#### **5-Règlement intérieur et charte de l'utilisateur du matériel informatique**

##### Règlement intérieur : Annexe 1

-Le règlement intérieur sera lu, en classe, avec les élèves et signé par les parents.

-Remarque : en cas d'absence pour raison personnelle (voyage, fête familiale ...), il faut faire une demande d'autorisation à l'Inspectrice. Celle-ci précise que l'école étant obligatoire, la demande sera refusée. Un courrier type sera envoyé pour rappeler les règles aux familles.

##### Maladies contagieuses : Annexe 2

Le molluscum pose problème pour la piscine. L'Inspectrice va se renseigner auprès des autorités compétentes afin d'avoir une réponse précise concernant l'éviction ou non des enfants porteurs.

##### Charte informatique : Annexe 3

-Elle sera lue et expliquée en classe aux élèves de GS, CP, CE et CM.

-L'école sollicite depuis plusieurs années l'intervention d'un gendarme pour faire passer le Permis Internet aux élèves de CM.

-Les enseignantes demandent aux parents d'être particulièrement vigilants avec leurs enfants quant à l'utilisation des réseaux sociaux sur Internet.

## **6-Charte de la laïcité**

-Annexe 4

-Les parents devront prendre connaissance de la charte de la laïcité. Par souci d'économie de papier, un exemplaire accompagné d'une feuille d'émargement circuleront dans chaque classe par l'intermédiaire du cahier de liaison.

-La version de la charte "expliquée aux enfants" sera lue avec les élèves en classe.

## **7-Projets et sorties pédagogiques**

### **Sport**

-Piscine de Coulaines (CE2, CM1, CM2) le lundi après-midi du 18 sept. au 11 déc.

-Piscine des Ardriers (GS, CP, CE1) le lundi matin (9h55-12h05) du 11 déc. au 19 mars

(C'est la mairie qui finance intégralement le transport vers les piscines ainsi que les entrées.)

-Courses régulières (CE2, CM1, CM2) à La Milesse le 15 déc. (matin)

-Jeux de lutte (GS, CP, CE1) dans un gymnase à Coulaines le 6 fév. (matin)

-Jeux collectifs (PS-MS) en fév.

-Rugby (CE2, CM1, CM2) au Mans (stade Delaune) le 10 avril

-Orientation (CE2, CM1, CM2) dans la forêt de Sillé le Guillaume le 5 juin

-Orientation (GS, CP, CE1) à La Chapelle St Aubin le 28 juin

-Jeux athlétiques (PS-MS et GS-CP) en juin

-Biathlon (CE2, CM1, CM2) au stade Bollée au Mans

### **Culture**

-Festival du cirque (PS-MS et CP-CE1) à Marolles Les Braults le 10 nov. (matin)

-Musée de Tessé "CoBrA, la couleur spontanée" (CE2, CM1, CM2) le 26 janv.

-Carré Plantagenêt "La pluie" (GS, CP, CE1) le 15 fév.

-Musée Vert "Je vais te manger" (PS-MS) le 16 fév. (matin)

-Musée Vert "Je vais te manger" (GS, CP, CE1) le 15 mars

### **Fête de fin d'année**

Cette année, l'Association des Parents et Amis de l'Ecole étant en sommeil, il n'y aura pas de fête de fin d'année avec des stands. Mais les enseignantes prépareront un spectacle avec les élèves. Il sera présenté le vendredi 29 juin 2018, de 18h30 à 19h30, à la salle polyvalente.

### **Budget fonctionnement**

5500 euros ont été attribués par la mairie, chaque année, de 2012 à 2015. Soit 48 euros par élève.

En 2016, le budget est descendu à 4000 euros.

En 2017, le budget est tombé à 3000 euros. Soit 26 euros par élève.

Cette somme n'est plus suffisante pour couvrir l'achat des fichiers de lecture et de mathématiques, des albums pour travailler sur le langage, des jeux et activités pour les maternelles...

La mairie demande aux maîtresses d'établir un budget prévisionnel à transmettre pour fin janvier.

## **8-Entretien et travaux**

Travaux réalisés cet été :

-De nouvelles prises électriques ont été posées dans la classe de G. Piette.

-Différents jeux ont été tracés au sol sur la cour de récréation.

-Internet est maintenant accessible dans la classe de M. Lemaire.

La commune n'est finalement pas éligible au projet d'équipement numérique rural subventionné par l'Etat dont il était question au conseil d'école précédent.

Demandes de pose de stores vénitiens aux fenêtres des classes de M. Lemaire et de F. Frézals ainsi qu'aux portes du bureau.

Demande de pose de détecteurs de fumée dans le bureau, dans la bibliothèque des CM1-CM2 et dans la salle de motricité. La buanderie et le dortoir en ont récemment été équipés.

Les prochains conseils d'école sont fixés au mardi 13 mars et mardi 26 juin 2018.

Secrétaire de séance : A. Poiraud

Présidente de séance : M. Lemaire

## **Remarques des parents d'élèves portées au conseil d'école par les représentantes**

Le compte-rendu a été rédigé par les représentantes des parents d'élèves. Le voici :

"Les représentantes des parents ont reçu 43 retours des parents.

Il est fait remarquer qu'il est intéressant d'avoir des retours indiquant qu'il n'y a rien à signaler (RAS) plutôt que pas de retour du tout. Cela permet de mieux juger la proportion de parents qui jugent qu'ils n'ont pas de remarques. Un « RAS » est accompagné de « excellente école » ce qui a été fortement apprécié des maîtresses.

Parmi les 43 retours, 29 indiquaient « RAS », 14 retours exprimaient des remarques ou questions.

Les sujets en lien avec ces remarques sont les suivants :

- Cantine (concerne 7 retours)

Les remarques de parents ont été toutes lues. La mairie a pris conscience du problème (organisation des maîtresses, rythme des enfants ...) et essaiera de faire de son mieux pour trouver une solution.

- Sécurité (concerne 1 retour)

Une remarque a été faite sur la sortie des petits. Un jour, Carole n'était pas présente à la grille pour la sortie des petits puisqu'elle aidait Laurence lors du passage des enfants aux toilettes avant la cantine. Carole a indiqué qu'à partir de ce jour, elle privilégiera la sortie des enfants à la grille en les accompagnant.

Les parents sont cependant invités, quand les enfants ne sont pas en classe mais dans la cour, à récupérer leurs enfants dans la cour en se signalant à la maîtresse.

Cet incident soulève une fois de plus le problème d'organisation entre la surveillance de la cour et la gestion des enfants avant la cantine (vu le nombre de petits et moyens).

- Photo de classe (concerne 1 retour)

Il a été demandé s'il était possible de faire les photos de classe avant fin 2017. Ce sera impossible pour cette année. C'est un créneau très demandé. L'école n'a pas encore son créneau. Les maîtresses espèrent un créneau en février.

- Hygiène (concerne 1 retour)

Il est demandé que le bac à sable soit supprimé ou réduit avec une couverture totale la nuit car une famille a constaté un cas de vers.

Comme cela ne fait l'objet que d'un retour, ce cas est considéré comme isolé.

L'inspectrice fait remarquer qu'à cause de problème de sécurité, beaucoup de jeux ont été supprimés car interdits par différents règlements, le bac à sable reste un des seuls jeux appréciés des enfants qui est autorisé. Elle encourage l'école à le garder. Les avantages pour le maintien des bacs à sable ont été exposés dans les précédents conseils d'école (cf CR sur le site de la mairie).

Il est également à noter que les vers ne s'attrapent pas uniquement dans le sable (terre, feuilles, herbe...).

- Piscine/molluscum (concerne 1 retour)

Il est demandé de pouvoir consulter le règlement de la piscine fréquentée par les enfants.

Ce point fait bien évidemment écho aux discussions précédentes lors du point sur les maladies contagieuses. L'inspectrice va se renseigner sur le sujet, notamment essayer de voir s'il y a des règlements différents pour le public et les scolaires.

- Rythme scolaire (concerne 2 retours)

Le nouveau rythme scolaire est dit être apprécié par un parent.

L'autre retour fait remarquer qu'avec ces nouveaux rythmes, les journées sont plus denses et les enfants plus fatigués.

- Vacances de printemps (concerne 1 retour)

Il est demandé si les vacances de printemps vont être décalées comme cela a été annoncé pour toute l'académie de Nantes.

La réponse est oui. Les maîtresses vont faire passer un mot en ce sens."